



Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario, L9T 3Y5
Canada
905-878-4990

PRODUIT: PF 570 ANTIROUILLE PERMANENT A BASE DE PARAFFINE (AMBRE)

SECTION 01: IDENTIFICATION

Identificateur du fournisseur initial..... Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario L9T3Y5
Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189

Identificateur de produit..... PF 570 ANTIROUILLE PERMANENT A BASE DE PARAFFINE (AMBRE)

Usage recommandé et restrictions d'utilisation Antirouille.

Famille chimique..... Mélange.

Classification de NFPA..... Santé: 1 incendie: 3 réactivité: 0.

IHM..... H: 1 F: 3 R: 0.

numéro d'urgence 24 heures :..... Pour le transport des urgences (au Canada) appellent CANUTEC 1-888-226-8832 (CAN-UTEC) ; AUX ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC 1-800-424-9300.
Pour les cas d'urgence médicales, communiquez avec votre centre antipoison local.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Mention d'avertissement..... DANGER.

Classification de danger..... Gaz inflammables — catégorie 1. Gaz sous pression, Gaz liquéfié. Irritation oculaire — catégorie 2B. Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées 1.

Description du danger..... H222 extrêmement inflammable aérosols . Conteneur pressurisé H229 : peuvent éclater s'il est chauffé. H280 contient des gaz sous pression ; peut exploser s'il est chauffé. H320 provoque une irritation des yeux. H372 Risques avéré d'effets grave pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

Prévention..... P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou autres sources d'ignition. P251 ne percer ni brûler le contenant, même après utilisation. P260 Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Intervention..... P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: consulter un médecin. P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.

Stockage..... P403 Stocker dans un endroit bien ventilé. P410 protéger des rayons du soleil. P412 ne pas exposer à une température supérieure à 50° C/122° F.

Élimination..... P501 Eliminer le contenu, les déchet ou les récipients vides conformément aux réglementations locales.

Note Ce mélange de produit a été classé selon ses ingrédients.

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
Solvant naphta aliphatique, fraction médiane	64742-88-7	40-70
Au propane	74-98-6	7-13
Isobutane	75-28-5	3-7
N-Nonane	111-84-2	1-5
Carbonate de propylène	108-32-7	0,5-1,5

<<Les concentrations réelles retenues comme un secret commercial>>

PRODUIT: PF 570 ANTIROUILLE PERMANENT A BASE DE PARAFFINE (AMBRE)**SECTION 04: PREMIERS SOINS**

Contact avec les yeux.....	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Consultez un médecin si l'irritation continue.
Contact avec la peau.....	Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau savonnée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation.....	En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.
Ingestion.....	En cas d'ingestion accidentelle, rincer la bouche avec de l'eau ; obtenir immédiatement des conseils médicaux. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Provoque une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, larmoiement, rougeur, gonflement et vision brouillée. Risques avérés d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Plus d'informations.....	Traitement symptomatique des victimes. Le principal danger de l'ingestion est l'aspiration du liquide dans les poumons produisant une pneumonie chimique. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés et inappropriés	Mousse, mousse « alcool », CO ₂ , poudre extinctrice, brouillard d'eau. Lors d'incendies majeurs le jet d'eau doit être utilisé. Ne pas utiliser un jet d'eau.
Dangers spécifiques du produit dangereux, notamment la nature de tout produit de combustion dangereux	Oxydes de carbone (CO, CO ₂). Autres vapeurs potentiellement toxiques.
Équipements de protection spéciaux et ...	Aérosol extrêmement inflammable. Les pompiers devraient être équipés avec un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de pression et peut provoquer une rupture explosive. Prévenir l'eau qui coule au large d'entrer dans les égouts et autres cours d'eau. Former une digue pour le contrôle de l'eau.
précautions spéciales pour les pompiers	
Fire inhabituel/risques d'explosion.....	Conteneur fermé pouvant exploser sous une chaleur extrême.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	
Cas de fuite ou de déversement.....	Isoler la région contaminée et interdire l'accès à toute personne non autorisée. Éviter de marcher dans le produit répandu. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Endiguer l'endroit pour prévenir la propagation. Arrêter la fuite, à condition que cela puisse être fait en toute sécurité. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière inerte sèche. Recueillir et placer dans des contenants appropriés. Laver la zone avec de l'eau savonneuse et rincez. Recueillir l'eau pour la disposition approuvée. Les produits de rinçage et de l'eau déversés sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux règlements locaux, des provinces, d'États et fédéraux.
Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Isoler la zone et les garder loin des personnes non autorisées. Ne pas marcher à travers le produit déversé. Porter un équipement de protection recommandé. Bien ventiler. Fenêtres et portes afin de permettre une circulation d'air. Digue zone afin d'éviter la propagation. Peut être nécessaire d'utiliser des chaussettes absorbantes ou déversement oreillers. Arrêter la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Prévenir le ruissellement dans les drains, égouts et autres cours d'eau. Utiliser les outils et l'équipement sans étincelles pour ramasser les matières déversées.

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Récipient sous pression : ne pas percer ou brûler, même après utilisation. Ne pas utiliser si le bouton du spray est manquant ou défectueux. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou tout autre matériau incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation, ou jusqu'à ce que la surface pulvérisée est parfaitement sèche. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, souder, percer, mouler ou exposer des contenants vides pour la chaleur, d'étincelles ou de flammes nues. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ventiler adéquatement, sinon porter un appareil de protection respiratoire approprié. Toujours adopter des mesures de précaution contre l'accumulation d'électricité statique qui peut découler des appareils, de la manipulation et des contenants dans lesquels le produit est emballé. Mettre à terre l'équipement de manutention. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire.
-------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

PRODUIT: PF 570 ANTIROUILLE PERMANENT A BASE DE PARAFFINE (AMBRE)**SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE**

Conditions de sûreté en matière de Entreposer les conteneurs dans un endroit frais, sec et bien aéré, hors de la lumière du soleil et loin des dangers d'incendie. Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas stocké, y compris les incompatibilités utilisé. Ne stockez pas plus de 50 deg C.

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
Solvant naphta aliphatique, fraction médiane	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi
Au propane	1,000 ppm	Pas établi	1,000 ppm	Pas établi	1,000 ppm	
Isobutane	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	800 ppm	
N-Nonane	200 ppm		--		1050 mg/m3	
Carbonate de propylène	Pas établi		Pas établi		Pas établi	
Équipements de protection individuelle	La ventilation locale est recommandée. Porter un respirateur approprié, bien ajusté lorsque les niveaux de contaminants dépassent les limites d'exposition recommandées.					
Respiratoire/type.....	Lunettes de protection contre les produits chimiques. Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque facial complet s'il y a un risque d'éclaboussures.					
Yeux/type.....	Porter un équipement de protection de la peau. La sélection d'un équipement de protection de la peau dépend de la nature du travail à effectuer.					
Gants/type.....	Porter des vêtements protecteurs adéquats.					
Vêtements/type.....	Bottes de sécurité selon les réglementations locaux.					
Chaussures/type.....	La station de lavage oculaire et la douche d'urgence devraient être à proximité. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou avant d'utiliser des produits du tabac.					
Autres/type.....	Assurer une ventilation naturelle ou mécanique pour contrôler les niveaux d'exposition au-dessous des limites d'exposition. Ventilation mécanique locale devrait être utilisé à la source de contamination de l'air, comme de l'équipement de processus ouvert ou au cours de la purge des opérations, pour capturer les gaz et les vapeurs qui peuvent être émis. Les Sources de référence concernant la ventilation industrielle (telles que la Ventilation industrielle de l'ACGIH) devrait être consultées pour des conseils sur la ventilation adéquate. . Aspiration antidéflagrant.					
Contrôles d'ingénierie appropriés.....						

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence /l'état physique	Aérosol.
Couleur.....	Ambre.
Odeur.....	Bubble-gum.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
pH.....	Aucune donnée.
Point de fusion et point de congélation (deg C)	Non disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (deg C)	Aucune donnée.
Point d'éclair (OC), méthode.....	42° C (108 ° F). (estimation pour liquide).
Taux d'évaporation.....	<1.
Inflammabilité (solides et gaz).....	Aérosols inflammables.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)	9.5 (pour gaz propulseur).
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)..	2.2. (propergol).
Pression de vapeur (mm Hg).....	Pression de vapeur des aérosols:.. 65-80 psig @ 21°C .
Densité de vapeur (air = 1).....	>1.
Densité relative (gravité spécifique).....	0.660-0.810. (Aérosol). 0.700-0.900. (Liquide).
Solubilité.....	Insoluble dans.
Coefficient de partage n-octanol/eau.....	Non disponible.
Température d'auto-inflammation (deg C).	460 ° C (gaz propulseur) .
Température de décomposition.....	Non disponible.
Viscosité.....	>20.5 cSt @ 40°C.
% volatile par volume.....	Non disponible.
COV (moins d'eau).....	658 g/L (5.46 lbs/USG).

PRODUIT: PF 570 ANTIROUILLE PERMANENT A BASE DE PARAFFINE (AMBRE)**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	Le produit est stable ; polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Stabilité chimique.....	Stable à des températures et à des pressions normales.
Possibilité de réactions dangereuses.....	La polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations	Tenir à l'écart de la chaleur. Oxydants forts. Charge électrostatique.
Matériaux incompatibles.....	Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux.....	Voir produits de combustion dangereux section 5.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Solvant naphta aliphatique, fraction médiane	>1,400 ppm	3160 mg/kg orale rat
Au propane	>1,464 mg/L 15 minutes rat	Non Disponible
Isobutane	52 mg/L 1 heure souris	Aucune donnée
N-Nonane	3200 ppm (4 hrs)	>5000 mg/kg (orale, rat)
Carbonate de propylène	Non disponible	>5000 mg/kg (oral,rat) >2000 mg/kg (dermique,rat)
Voie d'exposition.....	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.	
Effets d'une exposition aiguë.....	Cause une irritation des yeux. Peut causer le larmolement, la rougeur et le gonflement. Risque d'endommager temporairement la cornée. Peut causer une irritation cutanée modérée. Peut causer des effets du système nerveux central tels que maux de tête, nausées, vomissements et faiblesse. L'aspiration du produit dans les poumons peut causer une pneumonie chimique qui peut être mortelle.	
Effets d'une exposition chronique.....	Contact cutané prolongé ou répété peut causer de séchage ou gerçures de la peau. Une surexposition aux vapeurs peut causer la dépression du système nerveux central. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant ce produit peut être nocif ou mortel .	
Cancérogénicité de la matière.....	Les composants de ce produit ne sont pas répertoriés par le CIRC, le NTP ou réglementés comme cancérogène par l'OSHA.	
Effets sur la reproduction.....	Aucun.	
Toxicité pour certains organes cibles	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .	

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Environnement.....	Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.
Persistance et dégradation.....	Non disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Renseignements concernant la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination et les méthodes d'élimination, y compris en ce qui concerne les emballages contaminés	Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales/d'État et les règlements locaux. Les conteneurs vides doivent être manipulés avec soin en raison des résidus de produits. Ne pas chauffer ou couper des conteneurs vides avec une torche électrique ou à gaz. Éliminer comme un déchet industriel d'une manière acceptable à la pratique de la bonne gestion des déchets et conformément aux règlements locaux, des provinces/d'États ou fédéraux pertinents.
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD.....	UN1950 - AÉROSOLS, inflammables - Classe 2.1 - Ce produit est conforme aux exemptions pour les quantités limitées lorsqu'elles sont expédiées dans des conteneurs inférieure à 1 Litre.
Classification du DOT (route).....	UN1950 - aérosols, inflammable - classe 2.1 - Ltd Qty (1 litre/0,26 Gallons).
Classification de l'IATA (Air).....	UN1950 - AÉROSOLS, inflammables - classe 2.1 - quantité limitée. Ne pas livrer par avion sans vérifier les règlements IATA appropriés.
Classification de l'IMDG (maritime).....	UN1950 - AÉROSOLS - classe 2.1 - EmS: F-D, S-U - quantité limitée. Vérifier la réglementation IMDG pour les exemptions de quantité limitée.
Polluant marin.....	Non.
Preuve de la Classification.....	Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. .

PRODUIT: PF 570 ANTIROUILLE PERMANENT A BASE DE PARAFFINE (AMBRE)**SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

Statut de la LCPE.....	Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).
Statut de l'Inventaire TSCA.....	Tous les composants sont répertoriés.
OSHA.....	Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
SARA Title III	
Section 302 - substances extrêmement ... dangereuses	Aucun.
Section 311/312 - catégories de danger...	Risque d'incendie. Immédiat pour la santé, santé retardée.
Section 313.....	Aucun.
40CFR63 de polluants atmosphériques ... dangereux EPA	Aucun.
Proposition 65 de la Californie.....	Ce produit ne contient pas de produits chimiques reconnus par l'Etat de Californie pour causer le cancer ou la toxicité pour la reproduction. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov .

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Préparé par:	AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES. Trivalent Data Systems Ltd. www.trivalent.com .
Numéro de téléphone :	(800) 387-7981.
Avertissement:.....	AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.
Date de l'examen :	2021-11-15.
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	2018-11-20